



Paris, le 12 janvier 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO : NOVEMBRE 2010

Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro s'est accentué, passant de 3,2 % en octobre 2010 à 4,3 % en novembre. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone euro, ce taux est ressorti à 1,7 % en novembre 2010, après 1,8 % en octobre.

En novembre 2010, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 1 068 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements ont porté sur 844 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 235 milliards (cf. tableau 1)¹. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a augmenté, passant de 3,2 % en octobre 2010 à 4,3 % en novembre (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières s'est établi à 8,3 % en novembre 2010, après 8,5 % en octobre (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux est ressorti à 0,1 % en novembre, sans changement par rapport à octobre. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les institutions financières autres que les IFM a augmenté, passant à 2,5 % en novembre 2010, après 0,4 % en octobre. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux s'est inscrit en hausse à 8,4 % en novembre, après 6,8 % en octobre.

Si l'on considère la ventilation par échéances, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à court terme est ressorti à - 0,1 % en novembre 2010, après - 3,9 % en octobre (cf. tableau 1 et

¹ La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

graphique 3). S'agissant des institutions financières monétaires, ce taux est passé de 0,6 % en octobre à 4,1 % en novembre (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, le rythme de progression annuel s'est inscrit à 4,8 % en novembre 2010, après 4,1 % en octobre (cf. tableau 1). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à long terme émis par les IFM a diminué, revenant de 0,0 % en octobre à - 0,5 % en novembre (cf. tableau 2). Celui de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe s'est établi à 7,1 % en novembre, après 6,9 % en octobre (cf. tableau 1). Pour l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable, il est ressorti à 1,0 % en novembre 2010, après - 0,5 % en octobre.

En ce qui concerne la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance libellés en euros s'est inscrit en hausse à 4,3 % en novembre 2010, après 3,2 % en octobre. Pour les titres de créance émis dans d'autres devises, ce taux est passé de 2,8 % en octobre 2010 à 4,1 % en novembre (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance sur trois mois annualisé de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a progressé, passant de 5,6 % en octobre 2010 à 7,4 % en novembre (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 8,2 milliards d'euros en novembre 2010 (cf. tableau 4). Les remboursements ont porté sur 1,0 milliard d'euros, les émissions nettes ressortant ainsi à 7,3 milliards. Le taux de croissance annuel de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) a été de 1,7 % en novembre 2010, après 1,8 % en octobre (cf. tableau 4 et graphique 6). Le rythme de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières est ressorti à 0,8 % en novembre 2010, sans changement par rapport à octobre. Pour le secteur des institutions financières monétaires, ce taux s'est inscrit en recul sur la période, revenant de 7,3 % à 6,8 %. Pour les institutions financières autres que les IFM, il s'est établi à 3,8 % en novembre contre 4,0 % en octobre.

L'encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevait au total à 4 408 milliards d'euros à fin novembre 2010. Par rapport aux 4 078 milliards d'euros recensés à fin novembre 2009, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 8,1 % en novembre 2010, au lieu de 11,5 % en octobre.

Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour novembre 2010, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes. De plus, à compter des périodes de référence de décembre 2008 et décembre 2009, respectivement, deux pays de la zone euro ont étendu la couverture des titres de créance émis aux non-IFM et aux titres de créance à court terme émis par le secteur des administrations publiques ; la couverture des actions cotées a aussi été élargie pour inclure également les cotations internationales. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent

lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.

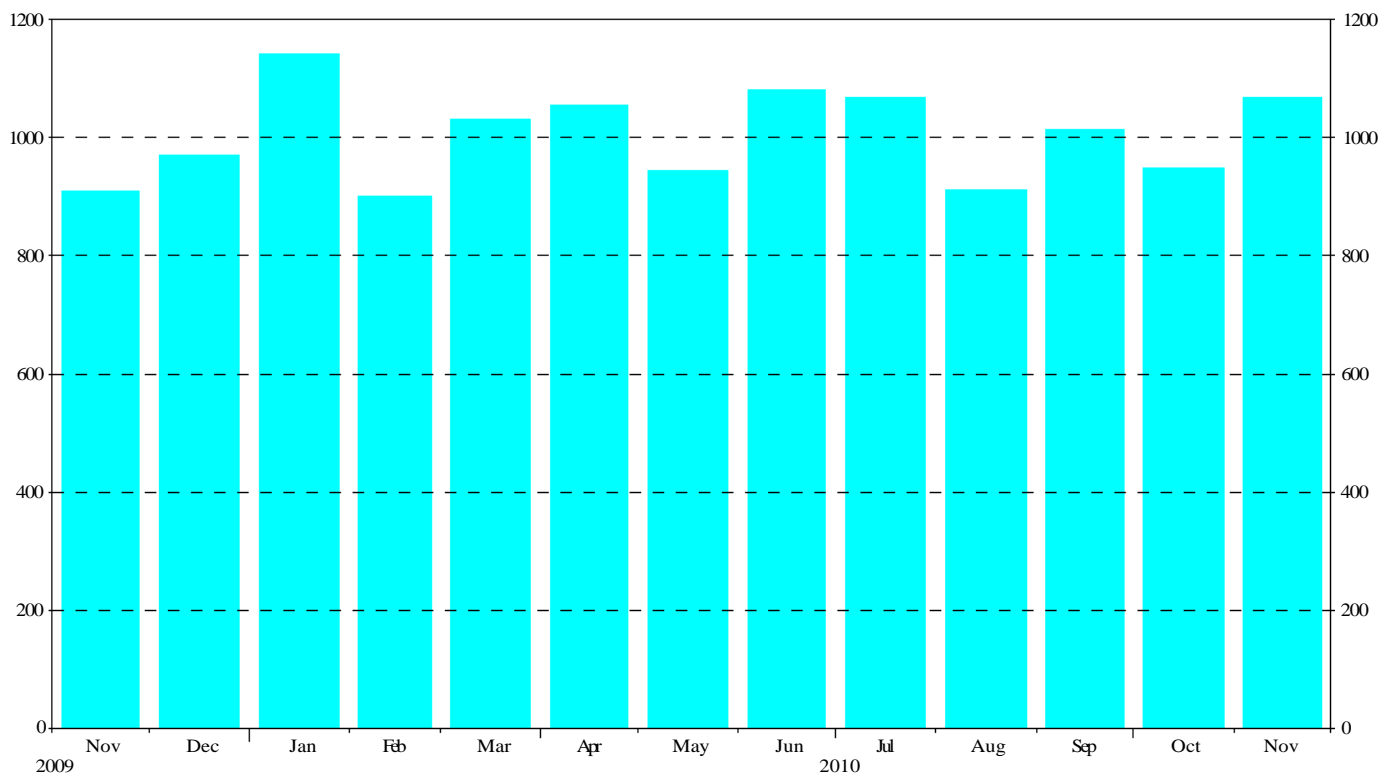
Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and financial statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.

Les chiffres jusqu'à novembre 2010 seront également publiés dans les éditions de janvier 2011 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 10 février 2011.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

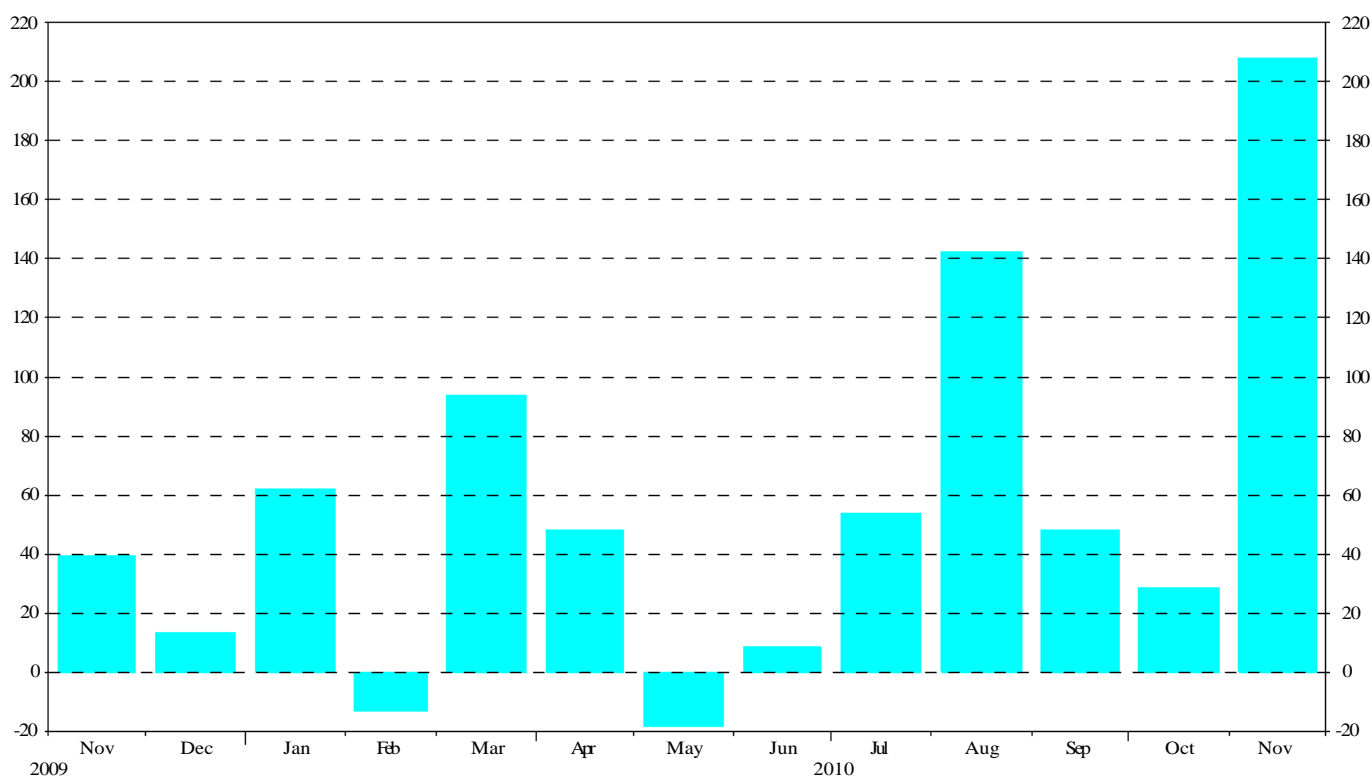
Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



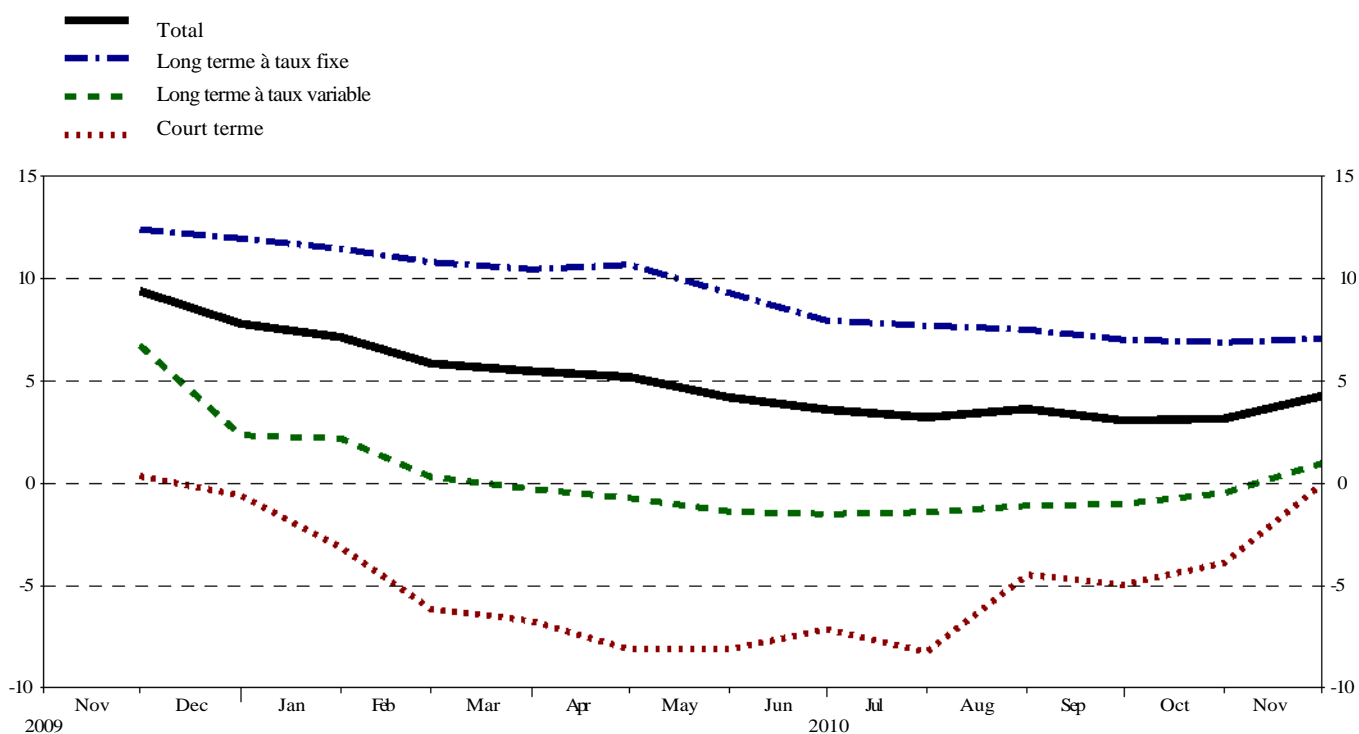
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres



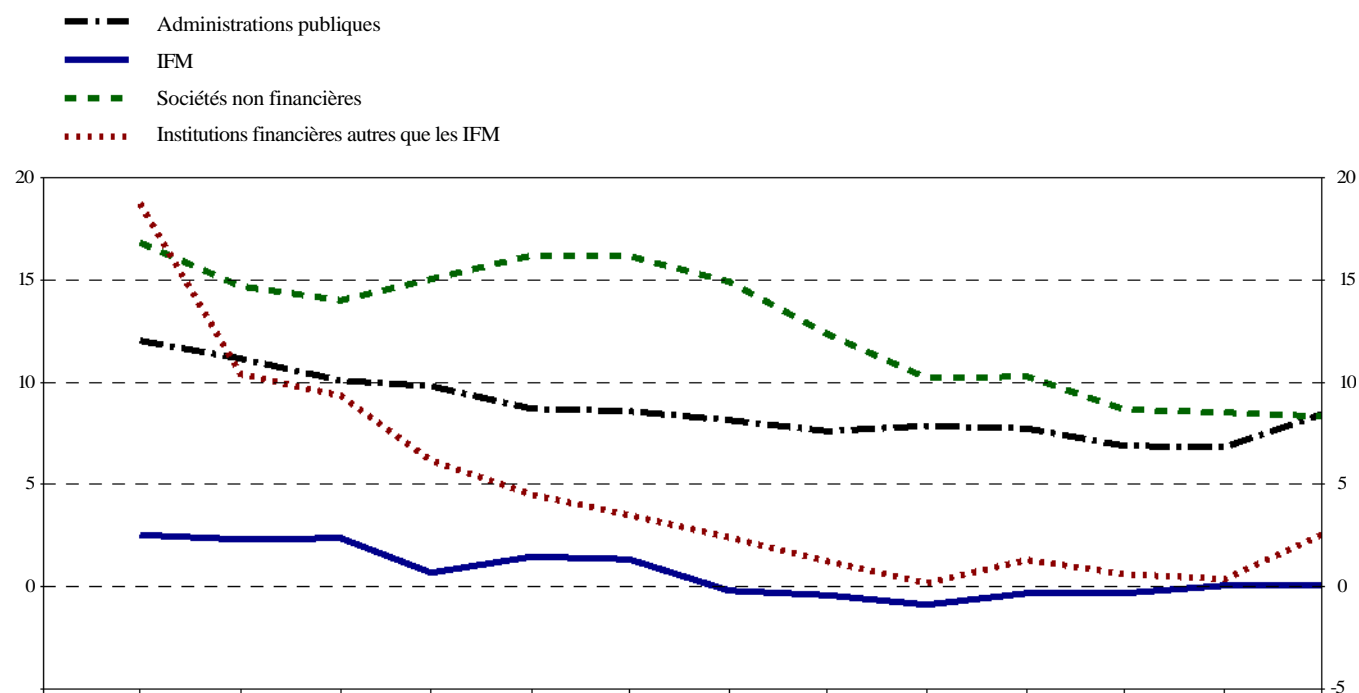
Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales
(variations en pourcentage)



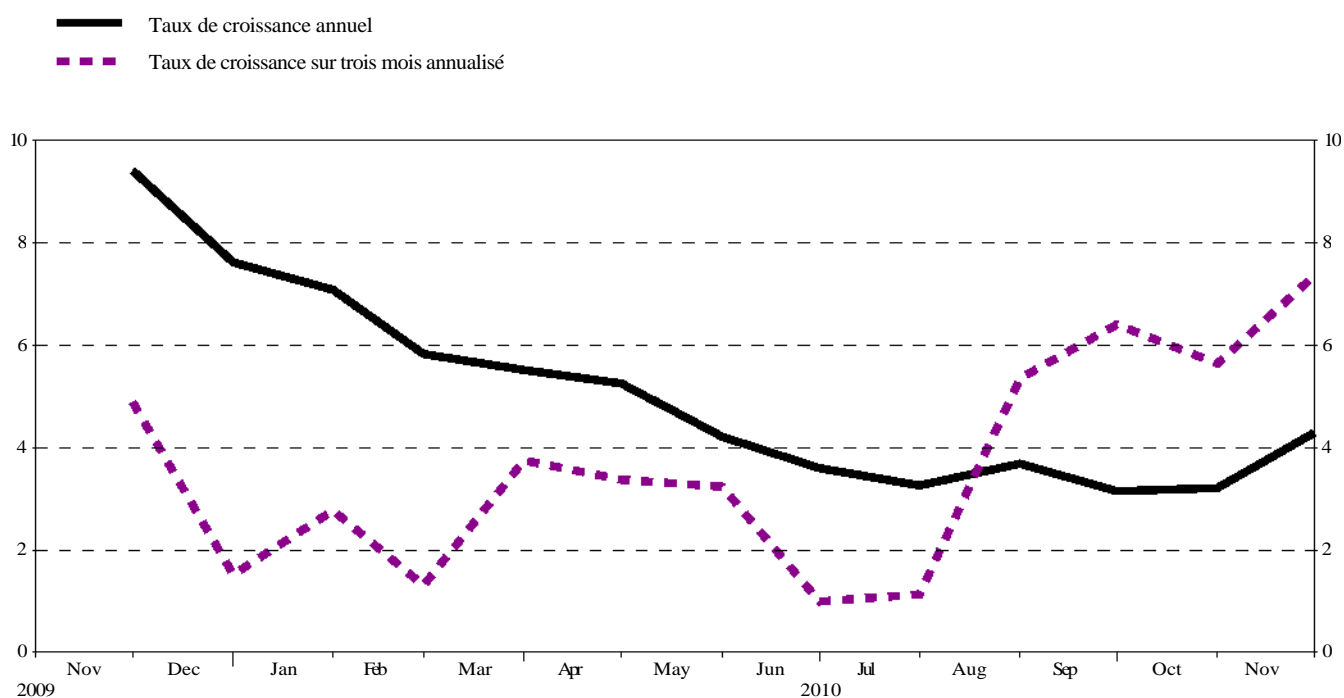
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres



Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs
(variations en pourcentage)



Graphique 6: Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)

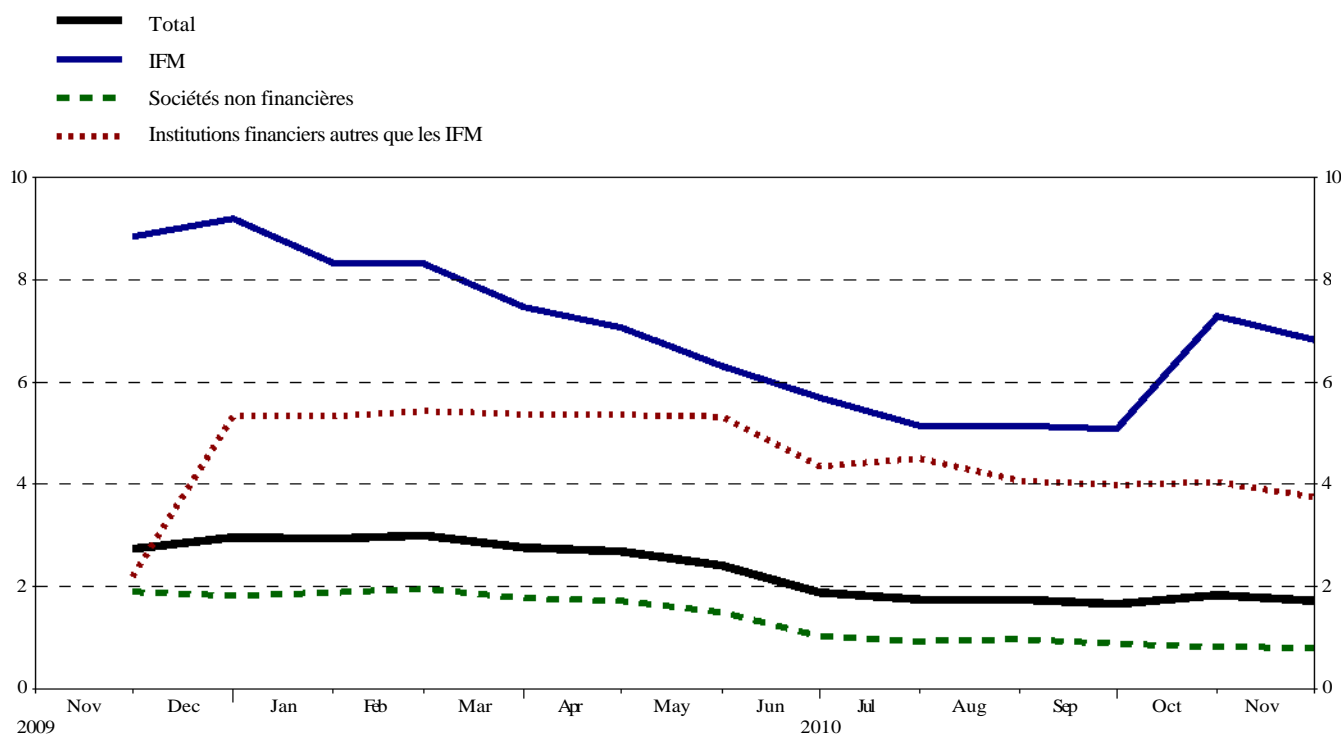


Tableau 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales¹⁾

(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾																							
														Nov. 2009		Déc. 2009 - Nov. 2010 ⁴⁾			Oct. 2010				Nov. 2010				2009	2010	2009	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
														T4	T1	T2	T3	Juin	Juillet	août	Sept.	Oct.	Nov.														
Total	14 507,1	63,7	1 010,8	956,4	54,6	15 784,4	948,6	892,2	56,4	16 063,0	1 068,2	843,5	235,2	10,8	0,1	9,9	6,5	4,7	3,4	3,6	3,2	3,6	3,1	3,2	4,3												
dont en euros	13 120,5	51,9	908,1	858,8	49,0	14 068,3	842,3	802,6	42,3	14 265,1	956,7	757,7	198,8	11,8	0,1	10,6	6,5	4,5	3,5	3,5	3,4	3,7	3,2	3,2	4,3												
dans d'autres devises	1 386,6	11,8	102,8	97,6	5,6	1 716,1	106,3	89,6	14,0	1 797,9	111,6	85,8	36,4	3,1	0,3	4,5	6,7	6,0	3,2	4,8	2,2	3,7	2,5	2,8	4,1												
Court terme	1 609,7	-18,3	765,4	765,3	-0,1	1 620,4	716,4	728,0	-10,2	1 669,8	711,2	664,8	45,4	16,6	-9,1	3,8	-4,3	-7,7	-6,3	-7,2	-8,2	-4,5	-4,9	-3,9	-0,1												
dont en euros	1 424,6	-25,7	691,3	691,2	0,0	1 427,6	647,3	657,0	-8,4	1 467,4	638,1	597,0	40,0	16,2	-10,1	3,0	-6,2	-8,8	-7,2	-8,2	-8,8	-5,8	-5,8	-4,4	0,0												
dans d'autres devises	185,1	7,4	74,2	74,1	-0,1	192,7	69,1	70,9	-1,8	202,4	73,1	67,8	5,4	18,9	-1,0	10,3	10,3	1,0	1,8	1,6	-3,8	7,3	2,9	1,1	-0,2												
Long terme ²⁾	12 897,4	82,0	245,4	191,1	54,7	14 164,0	232,2	164,3	66,6	14 393,2	357,0	178,7	189,8	10,1	1,3	10,7	8,0	6,3	4,7	5,0	4,8	4,7	4,1	4,1	4,8												
dont en euros	11 695,9	77,6	216,8	167,6	49,0	12 640,7	195,1	145,6	50,8	12 797,7	318,6	160,8	158,9	11,2	1,4	11,6	8,2	6,3	4,8	5,0	4,9	4,3	4,2	4,8													
dans d'autres devises	1 201,5	4,4	28,6	23,5	5,7	1 523,3	37,2	18,7	15,8	1 595,5	38,5	17,9	31,0	0,5	0,5	3,5	6,1	6,8	3,3	5,2	2,9	3,2	2,4	3,0	4,7												
dont taux fixe	8 623,9	75,6	155,2	103,0	52,2	9 381,3	149,2	89,2	60,0	9 522,2	181,9	83,2	98,7	9,5	4,1	12,2	11,2	9,7	7,6	8,0	7,7	7,5	7,0	6,9	7,1												
dont en euros	7 786,1	71,6	137,6	90,2	47,4	8 382,9	122,9	75,9	47,0	8 471,7	160,8	75,0	85,8	10,1	4,4	12,8	11,4	9,9	7,9	8,3	8,1	7,9	7,4	7,1	7,2												
dans d'autres devises	839,5	4,0	17,6	12,9	4,7	1 000,1	26,2	13,3	13,0	1 052,3	21,1	8,2	12,9	4,3	2,0	7,2	8,7	7,9	4,4	5,1	4,4	4,3	4,0	5,1	5,9												
dont taux variable	3 710,5	7,0	77,4	73,9	3,5	4 349,8	73,8	66,6	7,3	4 421,3	159,2	87,6	71,7	12,0	-4,4	7,4	1,2	-1,0	-1,3	-1,5	-1,4	-1,1	-1,0	-0,5	1,0												
dont en euros	3 418,4	8,3	69,0	64,9	4,1	3 883,8	64,3	61,9	2,4	3 941,9	145,5	80,0	65,5	14,3	-4,2	9,0	1,6	-1,1	-1,0	-1,8	-1,1	-0,8	-0,6	-0,2	1,3												
dans d'autres devises	290,8	-1,3	8,4	8,9	-0,6	464,4	9,5	4,7	4,8	477,8	13,7	7,5	6,2	-9,0	-6,6	-7,4	-3,9	-1,0	0,8	-4,0	-4,1	-4,3	-3,0	-1,2													

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an (dans des cas exceptionnels, elle est inférieure ou égale à deux ans). Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le poste des titres de créance à long terme (et à taux variable).
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs¹⁾ et par échéances²⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾																				
														Nov. 2009		Déc. 2009 - Nov. 2010 ⁴⁾			Oct. 2010			Nov. 2010			2009	2010	2009	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
														T4	T1	T2	T3	Jun	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.											
Total	14 507,1	63,7	1 010,8	956,4	54,6	15 784,4	948,6	892,2	56,4	16 063,0	1 068,2	843,5	235,2	10,8	0,1	9,9	6,5	4,7	3,4	3,6	3,2	3,6	3,1	3,2	4,3									
IFM	5 388,5	10,2	633,2	632,9	0,3	5 266,9	559,0	585,7	-26,7	5 298,6	547,8	537,2	10,6	4,6	-3,7	2,9	1,6	0,5	-0,4	-0,9	-0,3	-0,3	0,1	0,1										
Court terme	706,2	-4,0	542,9	540,8	2,1	591,7	473,0	494,7	-21,7	611,0	472,2	455,2	17,0	2,6	-10,2	-8,3	-11,2	-9,7	-4,5	-8,1	-7,6	-0,5	-2,1	0,6	4,1									
Long terme	4 682,3	14,2	90,4	92,1	-1,8	4 675,2	86,0	91,0	-5,0	4 687,6	75,6	82,0	-6,4	4,9	-2,6	4,8	4,0	2,4	0,1	0,9	0,2	-0,3	0,0	0,0	-0,5									
dont																																		
taux fixe	2 529,3	16,6	50,0	44,5	5,5	2 658,2	47,8	36,7	11,2	2 679,4	48,3	39,7	8,6	7,1	1,2	9,1	9,8	7,3	3,1	4,3	3,1	2,6	2,8	2,9	2,5									
taux variable	1 726,6	-2,6	33,4	39,0	-5,6	1 740,4	32,7	46,6	-13,9	1 730,7	20,6	34,8	-14,2	1,8	-7,6	-1,7	-3,8	-4,2	-3,6	-3,6	-3,5	-3,9	-3,1	-3,1	-3,8									
Non-IFM	3 214,0	11,0	146,4	134,2	12,4	4 081,6	144,4	114,6	29,7	4 178,1	215,9	144,4	82,0	22,0	0,5	18,6	9,2	5,5	2,8	3,6	2,3	3,2	2,3	2,0	3,7									
dont																																		
Institutions financières autres que les IFM	2 412,1	5,9	74,1	67,2	6,8	3 228,6	75,8	54,7	21,6	3 315,0	150,2	82,4	78,0	26,1	-1,3	19,5	7,6	2,9	0,8	1,3	0,2	1,3	0,6	0,4	2,5									
Court terme	57,0	-1,3	29,4	28,2	1,0	101,1	35,9	28,2	9,4	103,6	31,8	28,3	2,3	-22,6	-14,2	-40,0	-25,7	-19,5	-0,8	-12,6	-8,9	8,6	12,2	8,4	13,3									
Long terme	2 355,1	7,1	44,6	39,1	5,8	3 127,5	39,9	26,5	12,2	3 211,4	118,4	54,1	75,7	28,3	-0,9	22,5	8,7	3,6	0,9	1,6	0,4	1,1	0,4	0,1	2,2									
dont																																		
taux fixe	908,1	7,5	12,3	9,1	3,3	1 072,4	17,5	7,9	9,6	1 106,4	20,0	4,3	15,7	18,1	2,1	20,8	13,6	7,3	3,4	4,7	3,2	3,6	2,2	3,1	3,7									
taux variable	1 405,7	4,8	30,0	28,5	1,5	1 985,2	21,3	17,9	3,4	2 021,8	91,7	49,5	42,2	35,7	-3,1	23,9	5,8	0,3	-1,2	-1,2	-1,8	-0,9	-0,8	-0,9	0,9									
Sociétés non financières	801,9	5,1	72,3	66,9	5,6	853,0	68,5	60,0	8,1	863,2	65,7	62,1	4,0	12,3	7,3	16,5	14,8	15,1	10,3	12,4	10,2	10,3	8,7	8,5	8,3									
Court terme	76,2	-5,1	60,3	60,6	-0,3	72,5	53,4	51,7	1,2	72,6	53,2	53,3	0,1	-20,2	-21,7	-34,2	-32,0	-17,0	-12,6	-15,9	-10,7	-12,0	-14,3	-10,5	-4,3									
Long terme	725,7	10,2	12,0	6,3	5,9	780,5	15,2	8,3	6,8	790,6	12,5	8,8	3,8	19,0	11,3	27,2	23,4	19,8	13,2	16,0	12,9	13,1	11,4	10,7	9,6									
dont																																		
taux fixe	591,5	9,5	10,6	4,7	5,9	663,1	14,9	8,2	6,7	672,9	11,5	7,6	3,9	25,1	14,6	35,4	29,1	23,3	16,4	19,2	16,0	16,5	14,0	13,0	11,8									
taux variable	124,0	-0,9	1,2	1,2	0,0	109,1	0,3	0,0	0,2	109,4	1,0	1,1	-0,1	-1,9	-5,4	-4,0	-2,1	-0,4	-1,8	-1,3	-2,0	-2,1	-1,2	-1,1	-0,5									
Administrations publiques	5 904,5	42,5	231,2	189,3	41,9	6 436,0	245,3	191,9	53,4	6 586,2	304,5	161,9	142,7	12,0	3,7	12,7	9,9	8,3	7,6	7,6	7,9	7,7	6,9	6,8	8,4									
dont																																		
Administrations centrales	5 537,9	39,7	206,9	170,2	36,7	5 994,7	216,6	167,9	48,7	6 139,3	279,0	141,2	137,8	12,2	3,3	12,9	9,9	8,1	7,1	7,2	7,4	7,2	6,2	6,2	7,9									
Court terme	751,7	-8,1	117,2	121,9	-4,7	817,1	132,3	132,6	-0,3	842,1	137,9	114,1	23,8	57,9	-6,9	36,9	12,7	-3,4	-9,7	-5,3	-10,3	-10,7	-10,4	-11,4	-7,8									
Long terme	4 786,1	47,8	89,7	48,3	41,4	5 177,6	84,3	35,3	49,0	5 297,3	141,1	27,2	113,9	7,5	4,9	9,9	9,5	9,9	9,8	9,1	10,2	10,2	8,9	9,1	10,4									
dont																																		
taux fixe	4 329,2	40,6	77,0	41,0	36,0	4 698,8	64,2	34,6	29,6	4 773,4	95,6	26,1	69,5	8,1	5,1	10,3	9,6	10,2	10,1	9,5	10,5	10,3	9,7	9,4	10,0									
taux variable	373,4	4,4	9,5	3,7	5,8	402,3	17,5	0,7	16,8	444,9	43,0	1,1	42,0	0,1	1,9	2,0	4,6	5,5	4,8	2,0	5,4	6,6	3,3	8,7	18,6									
Autres administrations publiques	366,7	2,8	24,3	19,1	5,2	441,3	28,6	24,0	4,6	446,9	25,5	20,6	4,9	8,9	8,3	10,5	10,5	11,4	15,3	13,7	15,2	15,4	16,6	16,0	16,4									
Court terme	18,6	0,1	15,6	13,8	1,8	38,0	21,8	20,8	1,1	40,5	16,1	14,0	2,1	36,6	37,4	6,4	-17,1	21,8	80,6	30,7	78,8	96,9	98,9	105,3	115,8									
Long terme	348,1	2,7	8,7	5,3	3,4	403,2	6,8	3,2	3,6	406,4	9,4	6,6	2,8	7,8	6,8	10,8	12,2	10,9	12,2	12,9	12,1	11,8	12,3	11,4	11,3									
dont																																		
taux fixe	265,8	1,4	5,3	3,8	1,5	288,8	4,8	1,8	2,9	290,1	6,5	5,5	0,9	4,3	-2,8	6,8	8,3	7,5	7,2	7,6	6,7	7,1	7,8	7,0	6,8									
taux variable	80,9	1,3	3,4	1,5	1,9	112,7	2,0	1,4	0,6	114,6	2,9	1,1	1,8	20,7	20,4	26,4	26,9	23,4	28,5	30,9	30,0	27,0	26,3	25,4	25,3									

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs¹⁾ et par échéances, données cvs
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours ²⁾	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours ³⁾												
	Nov. 2010	Nov. 2009	Août 2010	Sept. 2010	Oct. 2010	Nov. 2010	2009 Déc.	2009 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août	2010 Sept.	2010 Oct.	2010 Nov.	
Total	16 068,0	39,3	142,2	48,0	28,4	207,9	1,5	2,8	1,3	3,8	3,4	3,2	1,0	1,1	5,4	6,4	5,6	7,4	
Court terme	1 664,6	-14,6	38,8	10,4	-31,3	49,6	-8,1	-6,8	-9,0	-18,2	-10,3	-5,4	-1,8	-1,9	8,6	11,2	3,9	6,6	
Long terme	14 403,4	53,8	103,4	37,6	59,6	158,4	2,9	4,0	2,6	6,8	5,1	4,3	1,3	1,5	5,0	5,9	5,8	7,4	
IFM	5 300,5	9,7	31,3	18,0	-37,6	9,0	-2,3	4,4	0,0	1,6	0,1	0,1	-3,2	-4,8	1,0	2,6	0,8	-0,8	
Court terme	611,9	-5,8	25,9	-5,4	-33,8	14,6	-12,9	6,4	6,6	-8,0	4,9	4,8	4,1	-0,5	17,9	9,6	-7,0	-10,7	
Long terme	4 688,7	15,5	5,4	23,4	-3,8	-5,6	-0,5	4,1	-1,0	3,3	-0,6	-0,6	-4,2	-5,4	-1,4	1,5	2,1	1,2	
Non-IFM	4 197,4	3,7	60,3	11,5	2,4	74,8	-3,2	-2,2	-3,2	3,4	2,4	3,4	-0,4	0,7	6,5	10,1	7,5	8,9	
dont																			
Institutions financières autres que les IFM	3 334,7	-1,6	55,6	4,0	-5,7	71,0	-7,0	-5,0	-7,2	0,3	-1,5	1,4	-0,8	1,3	8,2	10,7	6,9	8,8	
Court terme	103,8	-0,7	8,6	1,7	4,8	3,8	31,0	-16,0	-42,0	-43,3	-29,0	36,3	52,6	18,6	38,2	40,8	93,3	52,5	
Long terme	3 231,0	-0,9	46,9	2,2	-10,6	67,2	-7,7	-4,6	-6,0	1,9	-0,7	0,6	-1,9	0,9	7,5	10,0	5,0	7,6	
Sociétés non financières	862,6	5,2	4,8	7,5	8,1	3,8	10,8	7,9	13,2	15,7	19,0	11,1	0,9	-1,7	-0,1	7,4	10,1	9,5	
Court terme	72,6	-4,7	-1,3	-2,2	-0,1	0,4	-27,4	-21,9	11,4	-6,3	5,3	7,6	-19,7	-5,0	-22,8	-1,6	-17,7	-9,6	
Long terme	790,1	9,9	6,1	9,7	8,2	3,3	16,3	11,7	13,4	18,3	20,4	11,5	3,3	-1,4	2,6	8,3	13,2	11,5	
Administrations publiques	6 570,0	25,9	50,5	18,6	63,6	124,2	8,5	4,5	5,6	6,0	7,1	6,0	5,8	7,0	8,6	7,5	8,7	13,6	
dont																			
Administrations centrales	6 124,0	25,0	46,7	8,3	61,7	121,1	8,4	4,5	5,2	5,4	6,1	5,7	5,0	5,9	7,2	6,3	8,2	13,5	
Court terme	836,2	-3,3	4,0	11,1	-2,5	28,9	-1,5	-13,3	-18,7	-26,1	-25,6	-22,1	-12,6	-11,2	-5,8	1,5	7,7	21,0	
Long terme	5 287,7	28,3	42,7	-2,7	64,3	92,2	10,1	7,6	9,5	11,2	11,8	10,4	7,7	8,5	9,1	7,0	8,5	12,5	
Autres administrations publiques	446,1	1,0	3,8	10,2	1,9	3,0	9,4	4,0	11,2	15,3	22,5	11,3	18,2	22,3	29,0	24,0	15,8	14,9	
Court terme	40,1	-0,1	1,6	5,2	0,3	1,9	-37,7	-69,7	-32,3	24,1	346,7	191,9	116,1	461,9	376,5	824,6	129,2	127,6	
Long terme	406,0	1,0	2,2	5,0	1,6	1,2	12,7	10,1	14,0	14,9	15,5	5,9	14,5	10,9	17,9	7,3	9,2	8,0	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours (en données brutes) de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾												
	Nov. 2009		Déc. 2009 - Nov. 2010 ²⁾			Oct. 2010					Nov. 2010					2009	2010	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août	2010 Sept.	2010 Oct.	2010 Nov.	
	Total	4 077,6	11,4	6,6	0,5	6,1	4 529,9	16,3	1,1	15,2	11,5	4 408,3	8,2	1,0	7,3	8,1	2,1	-2,1	2,8	2,9	2,5	1,8	1,9	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8
IFM	563,8	9,0	2,8	0,0	2,8	514,4	14,0	0,0	14,0	-8,7	437,8	5,9	0,0	5,9	-22,4	8,6	2,1	8,9	8,3	6,6	5,2	5,7	5,1	5,1	5,1	7,3	6,8	
Non-IFM	3 513,8	2,4	3,8	0,5	3,3	4 015,5	2,2	1,1	1,1	14,7	3 970,5	2,3	1,0	1,4	13,0	1,3	-2,7	2,0	2,2	1,9	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	
dont																												
Institutions financières autres que les IFM	318,4	1,0	1,0	0,0	1,0	332,4	0,2	0,0	0,2	1,7	311,3	0,2	0,1	0,2	-2,2	3,1	0,2	2,7	5,4	5,2	4,2	4,4	4,5	4,1	4,0	4,0	3,8	
Sociétés non financières	3 195,3	1,4	2,8	0,5	2,3	3 683,1	2,0	1,1	1,0	16,1	3 659,2	2,1	0,9	1,2	14,5	1,1	-2,9	1,9	1,9	1,5	1,0	1,0	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) À compter de la période de référence de décembre 2009, un pays de la zone euro a étendu la couverture des actions cotées aux cotations internationales. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 120 milliards d'euros, principalement dans le secteur des sociétés non financières.

4) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.